

SPÉCIAL « ÉLECTIONS INTERNES DU SNES »

Année d'élections !

L'élection présidentielle qui s'achève et la campagne pour les élections législatives qui s'ouvre, recueillent tout naturellement l'attention de nos professions tant les enjeux sont importants pour l'avenir de l'École. La défaite de N. Sarkozy constituait le premier préalable à une indispensable reconstruction du Service Public d'Éducation, qui a tant souffert des politiques régressives menées ces dix dernières années. Néanmoins, mise sous pression par les marchés financiers, l'Europe connaît une crise économique qui place l'action politique devant deux alternatives inconciliables : **se soumettre ou résister**. Se soumettre et soumettre par là-même les peuples aux diktats des marchés, avec à la clef austérité et régressions sociales pour les plus modestes des salariés et des citoyens. Se soumettre et alors laisser se développer et se banaliser les thèses nauséabondes et simplistes de l'extrême droite comme réactions à la crise et au malaise social ; le premier tour de l'élection présidentielle sonne à cet égard une alarme que nul ne doit ignorer. Ou bien résister et œuvrer à la construction d'une Europe économique, politique, sociale et environnementale au service de l'intérêt général et de l'intérêt des citoyens. C'est évidemment à cette construction que le mouvement syndical devra contribuer avec les salariés.

Dans ce contexte il est indispensable pour les syndiqués du SNES de faire vivre la démocratie dans leur syndicat, qui doit renouveler dans la période du 9 au 31 mai ses instances délibératives pour les 2 ans qui viennent : la CA nationale (parlement du syndicat), la CA académique et les bureaux départementaux de Corrèze et de Creuse.

C'est aux syndiqués de déterminer quelle sera l'orientation défendue par le SNES et l'équipe qui la mettra en œuvre. Votez !

Les élections pour le renouvellement des CA nationale et académique (du bureau départemental de la Corrèze et de la Creuse) se dérouleront du 9 au 31 mai 2012.

Chaque syndiqué est appelé à s'exprimer dans le cadre d'un vote organisé par la section SNES de l'établissement. Un vote par correspondance est organisé pour les retraités et les collègues exerçant dans des établissements sans section constituée.

Attention il y a plusieurs votes à émettre sur le même bulletin :

- ➔ le vote d'orientation national
- ➔ le vote d'orientation académique
- ➔ le vote par catégorie
- ➔ le vote pour le bureau départemental en Corrèze et Creuse

AVEC UNITÉ ET ACTION LE CHOIX D'UN SYNDICALISME DE PROPOSITIONS ET D'ACTION, DÉTERMINÉ ET OFFENSIF

L'existence d'un vote, tous les 2 ans, pour déterminer l'orientation du SNES-FSU répond à la double exigence de démocratie et de pluralisme, différents courants de pensée coexistent dans le SNES-FSU et ce sont les syndiqués qui déterminent, par leur vote, l'orientation qui doit prévaloir.

*Unité et Action qui exerce depuis plusieurs années la responsabilité, au plan national et académique, de la direction du SNES par la volonté largement majoritaire des syndiqués, sollicite de nouveau votre confiance. **Unité et Action ça veut dire que nous devons nous unir, rassembler, proposer et agir pour être entendus.***

Nous ne reviendrons pas longuement sur la période qui vient de s'écouler et la politique désastreuse à laquelle nous avons été confrontés. Quels que soient les secteurs, les attaques se sont multipliées : casse des services publics, mise à mal de la Fonction Publique par des suppressions d'emplois massives et volonté de remise en cause du statut et des missions. Dans l'Éducation tous les segments du système éducatif ont été touchés conduisant à une véritable « panne » du système : les inégalités scolaires se sont accrues dans le même temps où reculait la scolarisation des jeunes. Dans le second degré le « remodelage » s'est opéré au travers de réformes régressives, d'une autonomie croissante des établissements allant de pair avec un pouvoir accru des chefs d'établissements, d'un métier toujours soumis à davantage d'injonctions souvent contradictoires, le tout accompagné de suppressions massives d'emplois.

Si la nécessité de mettre un terme à cette politique agressive semble en passe de s'imposer, **nous devons faire entendre l'urgence d'une rupture passant nécessairement par des mesures pour que la rentrée 2012 se fasse sur d'autres bases.** La restitution de moyens supplémentaires aux établissements, le retour à un service allégé pour les stagiaires sont à ce titre incontournables et passent par un collectif budgétaire. L'abandon du projet Chatel de modification de l'évaluation des personnels s'impose tout autant. **Au-delà de ces mesures d'urgence, c'est l'ensemble de la politique éducative qui doit être entièrement repensé, qu'il s'agisse des réformes indispensables pour refonder un collège et un lycée permettant de lutter contre l'échec scolaire et ses déterminations sociales, de développer l'accès aux qualifications pour tous les jeunes, ou qu'il s'agisse aussi de mieux prendre en compte l'aspiration des personnels à un métier revalorisé et respecté dans ses missions.** Second degré rénové, statut conforté, démocratie, droits et libertés élargis, salaires augmentés constituent des objectifs indissociables.

Avec Unité et Action, le SNES-FSU est porteur de propositions qu'il entend soumettre au débat de façon offensive avec la conviction que rien ne pourra se faire sans l'adhésion de la majorité de la profession. C'est le sens de l'appel pour le second degré lancé lors du congrès national du SNES-FSU et des États généraux du Second degré qui seront organisés à l'automne. Nous savons aussi, dans ce contexte économique, où les pouvoirs financiers tentent d'imposer comme seule réponse à la crise des politiques d'austérité, que la mobilisation des salariés et des citoyens reste incontournable pour faire entendre d'autres exigences.

Notre projet éducatif s'inscrit en effet dans une perspective de transformation sociale qui suppose un autre partage des richesses, une autre fiscalité pour financer les dépenses d'intérêt général que sont l'éducation, la formation, la santé, les Services Publics, la protection sociale, l'emploi et les retraites. Nous considérons qu'une alternative économique, politique et sociale est nécessaire et possible, en France et en Europe, que le syndicalisme doit prendre sa part à son élaboration, en toute indépendance vis à vis des partis politiques. Aussi **nous œuvrons dans et avec la FSU, à une rénovation indispensable du syndicalisme,** aujourd'hui entravé par les divisions et la trop faible syndicalisation. C'est à tous les niveaux que nous nous proposons d'agir, en commençant par les structures de proximité que sont les sections syndicales d'établissement.

Si vous partagez ces valeurs et ces ambitions, si vous vous reconnaissez dans l'action conduite par le SNES-FSU, votez pour la liste Unité et Action.

Liste présentée par Unité et Action (U&A)

- CORREZE Marianne** – certifiée
Lycée Valadon LIMOGES
- ARNOUX Patrice** – certifié
TZR Haute-Vienne
- BARBAUD-VAURY Patricia** – certifiée
Collège Genevoix COUZEIX
- CAMUT Magali** – certifiée
TZR Haute-Vienne
- DUPUIS Cécile** – certifiée
Collège Ventadour LIMOGES
- ABOUBACAR Ben Salim** – certifié
Collège J.Moulin BRIVE
- DUVAL Trémeur** – certifié
Collège BOUSSAC
- ROY Etienne** – agrégé
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- BARROS Didier** – CPE
Collège LARCHE
- CURABET-VERVECHE Nicole** – COPsy
CIO BRIVE
- DUTHOIT Philippe** – certifié
Lycée Dautry LIMOGES
- CHASSELINE Jean-Marc** – certifié
Lycée D'Arsonval BRIVE
- LANDAN Olivier** – certifié
Lycée Favard GUERET
- VAUX Janine** – agrégée
Retraitée Corrèze
- SAGELOLY Gilles** – certifié
TZR Creuse
- JAMIN Daniel** – certifié
Retraité Haute-Vienne
- EXPERT Armelle** – agrégée
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- GERALD Laurianne** – certifiée
Collège A.France LIMOGES
- CARTIER Annette** – agrégée
Collège M.Nadaud GUERET
- REYROLLE Viviane** – certifiée
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- SOURY Danielle** – agrégée
TZR Haute-Vienne
- FAUCHER Jean-Philippe** – certifié
Lycée Eluard ST JUNIEN
- DE BOUILLANE Sophie** – agrégée
Collège Renoir LIMOGES
- FRAISSE Jérôme** – certifié
TZR Haute-Vienne
- THIEBAUT-LE CALOCH Martine** – agrégée
Lycée EGLETONS
- EMERIT Philippe** – agrégé
Lycée Cabanis BRIVE
- LAPIERRE Didier** - certifié
Lycée Renoir LIMOGES
- BAYLE Marie Jeanne** – certifiée
Collège AIXE SUR VIENNE
- VENES Hubert** – agrégé
Lycée E.Perrier TULLE
- BERNOUX Isabelle** – certifiée
Collège EGLETONS
- TOUTAIN Emmanuelle** – certifiée
TZR Haute-Vienne
- METZGER Christophe** – certifié
Lycée Danton BRIVE
- BROGNARA Myriam** – certifiée
Lycée LA SOUTERRAINE
- DUBUC Christophe** – certifié
Collège ISLE
- VEDRENNE Nadine** – certifiée
Lycée Bourdan GUERET
- MALINVAUD-ROY Nathalie** – agrégée
Lycée Renoir LIMOGES
- RAMOND Michel** – certifié
Collège Maupassant LIMOGES
- CUEILLE Patrick** – agrégé
Lycée Gay-Lussac LIMOGES
- SOULAT Françoise** – CPE
Retraitée Haute-Vienne
- POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène** – certifiée
Collège BOURGANEUF
- AMELOT-ROY Céline** – certifiée
Collège Clémenceau TULLE
- CHASSAGNE Ghislain** – certifié
Lycée Ventadour USSEL
- BOYER Jérémy** – certifié
TZR Creuse
- LATOURE Céline** – certifiée
Collège Calmette LIMOGES
- REMIZE-NOËL Corinne** – agrégée
Lycée Valadon LIMOGES
- REYNAUD Gilles** – certifié
Lycée Renoir LIMOGES
- CAUTRES Pascale** – agrégée
Lycée Perrier TULLE
- VALADE Cyril** – AED
Lycée Renoir LIMOGES
- QUEMENER Françoise** – COPsy
CIO LIMOGES
- LE GUYADER Marie** – certifiée
Lycée Cabanis BRIVE
- NORMAND Christiane** – certifiée
Retraitée Creuse
- GOURSAUD Olivier** – certifié
Collège BESSINES
- DUJACQUES Andrée** – certifiée
Retraitée Haute-Vienne
- GIRET Karine** – certifiée
Collège Ronsard LIMOGES
- RISPOLI-MATEO Luce** – certifiée
Collège J.Lurçat BRIVE
- LEDUC Jean-Christophe** – certifié
Lycée BELLAC
- VEYTIZOUX Jean-Philippe** – certifié
Collège Limosin LIMOGES
- MATHIVET Jacqueline** – agrégée
Lycée Turgot LIMOGES

Liste présentée par École Émancipée (ÉÉ)

1. **VANDERLICK Nicolas**
certifié Lettres modernes, collège Jean Rostand, Saint-Sulpice-Laurière
2. **MASSELIN Marina**
certifiée Lettres modernes, collège Maurice Genevoix, Couzeix
3. **LAVIRON Julien**
certifié Mathématiques, TZR Corrèze, collège Jean Moulin, Brive-la-Gaillarde
4. **LAJAUMONT Stéphane**
agrégé Histoire, lycée Suzanne Valadon, Limoges
5. **UNZEITIG Annie**
agrégée Mathématiques, lycée Raoul Dautry, Limoges
6. **BERCHE Jean-Renaud**
certifié Productique, TZR Creuse, enseignant la technologie au collège Martin Nadaud, Guéret
7. **SURAN Claire**
certifiée Sciences physiques, collège Jean Rostand, Saint-Sulpice-Laurière
8. **PETIT Pierre**
agrégé Philosophie, lycée Gay-Lussac, Limoges
9. **NGUYEN Christian**
contractuel Histoire-géographie éducation civique TRE, Mission générale d'insertion, PRIAQ Jean Favard, Guéret
10. **GERMANAUD Jacqueline**
retraîtée, Creuse
11. **BRUNNER Philippe**
certifié Sciences physiques, collège Bernard Palissy, Saint-Léonard-de-Noblat
12. **LAURIÈRE Aurélie**
certifiée Documentation, lycée Marcel Pagnol, Limoges
13. **LAINÉ Joël**
retraité, Creuse.

La défaite de Sarkozy est un premier pas, Pour un SNES combatif, unitaire et fédéral, Reprenons l'offensive dès aujourd'hui !

Sarkozy vient d'être battu. C'est un soulagement pour toute la profession, et plus généralement pour l'école. C'est une bonne nouvelle particulièrement dans l'académie de Limoges qui a été, plus qu'une autre, saignée pour la rentrée 2012. À ce titre, il était nécessaire de mettre un coup d'arrêt à au moins dix ans de politiques régressives, et le SNES a eu raison de ne pas rester neutre lors de cette échéance. Oui ! Il fallait « que ça change ».

Cependant l'élection présidentielle ne réglera pas tout, nous le savons bien. La politique de la droite a fait des dégâts considérables : en s'attaquant à tout ce qui fondait les principes de solidarité de notre société, elle a mis à mal les acquis sociaux et amorcé la destruction de la protection sociale et des services publics. La crise actuelle constitue un prétexte de plus pour ruiner encore les droits du peuple en empilant les plans d'austérité : les gouvernements de l'Union européenne soumis aux impératifs dictés par la finance et les agences de notation s'en prennent, pour réduire la dette, aux dépenses publiques, portant des atteintes graves aux contours et aux emplois des services publics.

Sarkozy chassé, ce contexte ne s'est pas évanoui. **Aucune confiance ne doit être accordée a priori au nouveau locataire de l'Élysée :** la timidité des mesures annoncées pour l'école, même si elles constituent une inflexion par rapport à la période précédente, doit nous conduire à reprendre l'offensive. C'est là une responsabilité majeure du syndicalisme : combattre sans relâche toutes les politiques libérales et d'austérité, qu'elles soient de droite ou de gauche.

Le SNES, avec toute la FSU, doit défendre l'école que nous voulons, pour promouvoir un autre projet de société. Contre l'école du Socle commun - l'école au rabais des libéraux -, contre les pièges des projets de réformes des rythmes scolaires qui aboutiraient à un allongement du temps de travail sans bénéfice pour les élèves, contre les multiples fichages dont la finalité est le contrôle social, le flicage. Contre cette conception de l'Éducation nationale, **nous devons porter haut et fort notre projet démocratique et émancipateur pour l'école et pour la société :** pour des effectifs de professionnels à hauteur des besoins, pour des statuts garantis, pour une vraie formation des maîtres, pour un collège commun à tous les élèves et pour un enseignement polyvalent de qualité jusqu'à 18 ans et au-delà pour tous. Enfin pour en finir avec l'école du tri et de la reproduction sociale, nous voulons une refonte des contenus et des pratiques.

Lors du congrès national, **nous avons défendu l'idée d'une journée de mobilisation de l'ensemble de l'Éducation, dès mai, parce que l'urgence de la rentrée 2012 nous impose de ne pas attendre plus.** Hélas, la direction du SNES propose comme « plan d'action » des États généraux du seul second degré à l'automne. Cette réponse n'est pas à la hauteur.

À École Émancipée, parce nous savons que même les promesses électorales qui semblent aller dans notre sens ne sont pas pavées que de bonnes intentions, nous pensons que le SNES ne doit pas raisonner comme si le second degré était isolé du reste de l'école, mais qu'il doit au contraire défendre un syndicalisme fédéral, un syndicalisme de transformation sociale articulant travail de terrain au quotidien, luttes massives et résolues, grèves reconductibles et interprofessionnelles, seules à même de déboucher sur des victoires. N'attendons pas.

L'attentisme et la frilosité ne peuvent servir le service public d'Éducation.

Pour que, dès maintenant, le SNES fasse entendre nos revendications,

**votez et faites voter pour la liste
« École Émancipée ».**

APPEL

POUR LE SECOND DEGRÉ

La démocratisation de l'accès aux savoirs et aux qualifications est une impérieuse nécessité sociale, humaine et économique pour la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

Il est aujourd'hui urgent et indispensable de mettre en oeuvre une autre politique éducative, en rupture avec celle menée ces dernières années, une politique qui redonne la priorité à l'Éducation et assure l'égalité sur tout le territoire, ambitieuse pour l'avenir du Service Public d'Éducation, pour ses personnels, et pour la jeunesse de notre pays.

Le SNES-FSU est porteur d'un projet éducatif de démocratisation axé sur un second degré cohérent qui amène toute une génération à l'acquisition d'une large culture commune et d'une qualification par une prolongation de la scolarisation jusqu'à 18 ans dans une des trois voies du lycée. Il appelle à mettre en oeuvre cette rupture et à réaliser cette ambition par l'adoption d'un plan d'urgence pour la rentrée 2012, incluant un collectif budgétaire, première étape d'un plan d'ampleur de reconstruction du second degré débattu dans le cadre d'une nouvelle loi d'orientation, celle de 2005 devant être abrogée.

UN PLAN D'URGENCE POUR LA RENTRÉE 2012

➔ Mettre fin aux suppressions de postes

- Rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- Rétablissement des postes dans les établissements les plus en difficulté.
- Réemploi de tous les non titulaires et titularisation de ceux qui ont le plus d'ancienneté.

➔ Assurer les recrutements pour l'avenir

- Engager, pour les stagiaires, la diminution de la part du service assuré en responsabilité devant les élèves.
- Mettre en place des prérecrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire.
- Alléger fortement le service des AED qui se destinent aux métiers de l'éducation.

➔ Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Abandonner le projet d'évaluation des personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation, ou l'abroger s'il a été publié.

- Respecter les statuts des personnels et mettre fin aux tentatives de les contourner ou d'en limiter la portée.
- Supprimer le délai de carence.
- Mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires.

➔ Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires

- Stopper la libéralisation de la carte scolaire.
- Abandonner le programme Éclair.
- Abandonner le Livret Personnel de Compétences et «les écoles du socle».
- Revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires et mettre fin au tronc commun des Premières générales.
- Arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée.
- Moratoire sur l'application de la loi sur la Formation tout au long de la Vie à l'Éducation nationale et arrêt des fermetures de CIO, abrogation des mesures nouvelles modifiant les conditions de recrutement des CO-Psy.
- Abandon de la transformation des GRETA en GIP.

L'ampleur des mesures nécessaires à la reconstruction du second degré nécessite UN PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Retrouvez l'ensemble des mesures revendiquées par le SNES-FSU sur www.snes.edu

Le SNES organisera des États généraux du Second degré à l'automne 2012 dans le cadre du débat public qu'il revendique pour l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'École.